

7479/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 17 avril 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 17 avril 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en
raison
d'activités compromettant la stabilité et la transition politique du Soudan**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes